



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE

GRAND MONTAUBAN – COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

SESSION ORDINAIRE
Séance du 26 avril 2016

**DELIBERATION N° 62/ 4/2016 : EXERCICE 2016 - BUDGET PRIMITIF ANNEXE ZAC BAS PAYS
M14**

L'an deux mille seize, le mardi 26 avril à 18h00, les membres du Conseil Communautaire du Grand Montauban-Communauté d'Agglomération, se sont réunis dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 20 avril 2016.

Présents Titulaires : 33

Mesdames, Messieurs, Mathieu ALBERT, Danielle AMOUROUX, Danielle BEDOS, Marie-Claude BERLY, Marc BOURDONCLE, Nadine BOUVET, Aline CASTILLO, Didier CLAMENS, Jean-Martial DEJEAN, Thierry DEVILLE, Philippe FRANCOIS, Alain GABACH, Jean-François GARRIGUES, Jacques GAYRAL, José GONZALEZ, Paul GRAND, Annie GUILLOT, Aline HUARD, Aurore KOTHE, Pierre-Antoine LEVI, Véronique MALY, Christine MOLLIN, Christian MOULIS, Pauline MUGNIER, Paulette MULLER-DUPONT, Bernard PAILLARES, Christian PEREZ, Rodolphe PORTOLES, Gérard ROUTIER, Bernadette SERIEYS, Gaël TABARLY, Monique VALAT, Thierry VIALON.

Absents ayant donné pouvoir : 14

Mesdames, Messieurs, Brigitte BAREGES à Thierry DEVILLE, Alain ABADIE à Didier CLAMENS, Anne ALASSANE à Monique VALAT, Maxime BERAUDO à Pierre-Antoine LEVI, Pauline BLANC à Gaël TABARLY, Pierre BONNEFOUS à Aline CASTILLO, Jean-Luc BUDOIA à Annie GUILLOT, Alain CRIVELLA à Jean-Martial DEJEAN, Daniel DONADIO à Rodolphe PORTOLES, Jean-Louis IBRES à Christine MOLLIN, Sophie LARAN à Aurore KOTHE, Laurence PAGES à Christian PEREZ, Valérie RABAULT à José GONZALEZ, Michel WEILL à Danielle BEDOS.

Absents Excusés : 4

Mesdames, Messieurs, Roger CATUSSE, Nadia CHEKLIT, Francis LABRUYERE, Isabelle SOULAYRES.

Secrétaire de Séance : Monsieur Jean-Martial DEJEAN

**Monsieur Pierre-Antoine LEVI donne lecture du rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,**

Suite à la volonté du Grand Montauban de reprendre l'opération d'aménagement de la ZAC Bas Pays en gestion directe concrétisée par la rédaction d'un protocole d'accord de résiliation de cette concession avec la SPLA Montauban 3 Rivières Aménagement fixant les modalités techniques et financières et les obligations de chacune des parties, le projet du Budget Primitif 2016 du Budget Annexe ZAC Bas Pays présente les masses suivantes :

Section de Fonctionnement

Dépenses et Recettes équilibrées à 14 718 427 €

Section d'Investissement

Dépenses et Recettes équilibrées à 14 161 427 €

Soit un budget total équilibré à 28 879 854 €.

Ce projet 2016 repose sur les éléments suivants :

La section de Fonctionnement retrace pour l'essentiel :

- La valorisation des intérêts courus non échus des emprunts renégociés dans le cadre de la reprise en régie directe de la ZAC Bas Pays pour un montant de 285 000 €.
- La comptabilisation des travaux de VRD à hauteur de 105 000 € prévue pour cette année.
- Les écritures d'intégration du solde d'exploitation de l'opération dans le respect des règles exigées par la tenue d'une comptabilité de stock pour un montant de 13 841 034 €.

La section d'investissement reprend pour l'essentiel :

- La valorisation à hauteur de 14 161 427 € de l'intégration du stock initial suite à l'intégration du solde d'exploitation de l'opération ainsi qu'à la prise en compte de la variation des coûts de production prévue d'ici au 31/12/2016.
- L'intégration du Capital Restant dû des emprunts renégociés suite au protocole de résiliation de la concession ainsi que l'avance de trésorerie opérée par le Budget Principal en tant que variable d'équilibre du Budget Annexe.

BUDGET PRIMITIF 2016

F/I	R/O	DEPENSE		RECETTE					
		Chapitre	Proposition	Chapitre	Proposition				
FONCTIONNEMENT	REEL	011	CHARGES A CARACTERES GENERAL	14 104 427	70	70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	250 000	
		66	CHARGES FINANCIERES	307 000					
		Total Dépenses Réelles Fonctionnement		14 411 427		Total Recettes Réelles Fonctionnement		250 000	
	ORDRE					042	042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	14 161 427
		043	OPERATION D'ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	307 000	043	043	OPERATION D'ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	307 000	
		Total Dépenses Ordre Fonctionnement		307 000		Total Recettes Ordre Fonctionnement		14 468 427	
	TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT			14 718 427		TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		14 718 427	

F/I	R/O	DEPENSE		RECETTE				
		Chapitre	Proposition	Chapitre	Proposition			
INVESTISSEMENT	REEL			16	16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	14 161 427	
		Total Dépenses Réelles Investissement		0	Total Recettes Réelles Investissement		14 161 427	
	ORDRE	040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	14 161 427				
		Total Dépenses Ordre Investissement		14 161 427	Total Recettes Ordre Investissement		0	
	TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT			14 161 427	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		14 161 427	

TOTAL DEPENSES	28 879 854	TOTAL RECETTES	28 879 854
-----------------------	-------------------	-----------------------	-------------------

Au vu de ces éléments, et conformément à l'avis favorable de la Conférence des Vice-Présidents en date du 19 avril 2016, il vous est proposé de bien vouloir :

- approuver le Budget Primitif Budget Annexe ZAC Bas Pays 2016

Entendu le présent exposé,
Après en avoir délibéré,
Le conseil communautaire décide :

- d'approuver le Budget Primitif Budget Annexe ZAC Bas Pays 2016

ADOPTÉE PAR 40 VOIX POUR, 7 VOIX CONTRE

La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le :

28 AVR. 2016

De sa publication le :

28 AVR. 2016

et/ou notification le :

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 27 avril 2016

La Présidente,
Brigitte BAREGES

